

Berne, le 25 juin 2024

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Baromètre de la sécurité routière

Évolution préoccupante des accidents

Chaque jour, 12 personnes sont grièvement ou mortellement accidentées sur les routes suisses. La situation des piéton·nes et des motard·es est particulièrement alarmante. Comme le montre le dernier baromètre BPA de la sécurité routière, le nombre d'accidents graves a une nouvelle fois augmenté en 2023. L'évolution défavorable observée ces dernières années s'est donc poursuivie. Face à cette situation, la Suisse doit se remobiliser. Pour le BPA, il faut une prévention déclinée en différents axes, qui interagissent efficacement.

La Suisse dénombre chaque jour douze blessé·es graves ou tué·es sur ses routes. L'an dernier, 4096 usager·ères de la route ont été grièvement blessé·es – un record inégalé depuis dix ans. Le nombre de tué·es (236) stagne quant à lui à un haut niveau, comme le montre le dernier baromètre BPA de la sécurité routière.

Le risque est particulièrement grand pour les piéton·nes: 522 (+25 par rapport à 2022) ont subi des blessures graves l'an dernier et 46 (+6) ont perdu la vie. La hausse la plus marquée concerne toutefois les motard·es, dont 1160 ont été grièvement blessé·es en 2023 (+97). Ils·Elles représentent d'ailleurs une personne grièvement blessée sur quatre dans les accidents de la route, et une personne tuée sur cinq. L'évolution reste en outre problématique chez les usager·ères de vélo électrique: là aussi, le nombre de blessé·es graves a fortement augmenté (+35, pour atteindre 595).

Une évolution inquiétante

En matière de sécurité routière, les cinq dernières années ont été marquées par une évolution largement défavorable. Le problème s'est donc encore accentué l'an dernier. Pour réduire le nombre d'accidents graves sur les routes, la Suisse doit prendre des mesures à la fois efficaces et efficientes, et ce de manière plus résolue.

Le succès repose sur une prévention à plusieurs axes, qui s'imbriquent efficacement.

- **Infrastructure routière:** elle doit permettre aux usager·ères de la route d'adopter intuitivement le bon comportement, tout en atténuant les conséquences des accidents. Les endroits dangereux doivent être identifiés et assainis.
- **Technologie des véhicules:** on peut citer notamment les systèmes d'aide à la conduite comme l'ABS et l'assistant au freinage d'urgence, qui contribuent activement à la prévention des accidents. Leur utilisation correcte doit être intégrée dans la formation à la conduite.
- **Être humain:** il doit acquérir des compétences adéquates face au risque et être sensibilisé aux éléments qui lui permettent de prendre part au trafic de manière sûre. Cela peut par exemple se faire par le biais de mesures éducatives ou de campagnes de prévention nationales, comme la nouvelle campagne du BPA consacrée au vélo électrique.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

Mais avant tout, les milieux politiques et les autorités doivent s'engager pour faire de la sécurité routière une priorité à long terme. En sa qualité de centre de compétences national, le BPA fournit des bases scientifiques sur l'accidentalité et contribue à la réalisation des mesures de prévention, que ce soit au travers de différents partenariats ou en mettant en œuvre ses propres mesures.

Baromètre de la sécurité routière

Le baromètre de la sécurité du BPA adresse chaque année le bilan de la sécurité routière en Suisse. À cet effet, les expert-es du BPA analysent les changements statistiques dans l'accidentalité et recueillent annuellement des données sur des indicateurs de sécurité relatifs au comportement des usager-ères de la route. Ils-Elles procèdent également à une comparaison avec le niveau de sécurité routière dans d'autres pays.